



## L'INTERSYNDICALE ORGANISE UNE RIS

**LE MERCREDI 22 NOVEMBRE 2017**

Cette RIS organisée sur le temps scolaire doit faire l'objet d'une information auprès de votre IEN au moins 48 heures à l'avance. Vous trouverez le modèle de demande ci-joint.

Elle s'adresse aux adhérents comme aux non-adhérents.

**Une attestation de présence vous sera remise à la fin de la réunion.**

L'intersyndicale a été reçue ce mercredi 15 novembre 2017 par les services de l'Académie dont voici l'analyse rapide :

Même s'ils ont conscience des difficultés rencontrées sur le terrain par la suppression des aides administratives à la direction, ils restent sur leur position arguant du fait que l'outil informatique permet d'alléger le travail et de plus les contrats aidés n'offrent aucune perspective de carrière pour ces personnels. La suppression progressive de ces postes va entraîner l'émergence de nouveaux métiers !

Plus que jamais nous vous invitons à participer à la RIS et à déposer votre intention de faire grève pour le 23 novembre 2017 avec un rassemblement devant le rectorat.

**L'intersyndicale**